



UNION DES JEUNES
AVOCATS DE PARIS

FICHAGE ET DEMOCRATIE



Europartenaies

Agir pour l'Europe et avec les européens

« L'Anonymat dans la société de l'inform@tion : Fichage et Démocratie »

Colloque du mercredi 26 avril 2000

8 h 45 - Accueil des participants

9 h 00 - Introduction du colloque :

Monsieur Raymond Forni

Président de l'Assemblée Nationale

Monsieur Jean-Noël Jeanneney

Ancien Ministre

Président d'Europartenaies

Situera la problématique du Colloque dans une perspective historique.

Monsieur Frédéric Nouel

Président de l'Union des Jeunes Avocats

Fera ensuite le point sur la protection des données personnelles et de la vie privée en Droit Français.

Matinée : Droit à l'Anonymat et grands fichiers publics

9 h 30 - 1^{ère} Table Ronde : **Le citoyen face à l'administration**

Un projet de l'administration, le projet "Safari" d'interconnexion de tous les fichiers publics autour du numéro de Sécurité Sociale – le NIR* –, fit réagir le législateur qui adopta en 1978 la loi "Informatique et Libertés". En 1998, le législateur a finalement autorisé l'administration fiscale à utiliser le NIR, ce que la CNIL avait toujours refusé : quels facteurs expliquent ce changement ?

* Numéro d'Identification au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques

Interviendront sur ce thème :

Madame Louise Cadoux

Ancienne Vice-Présidente déléguée de la CNIL

Conseiller d'Etat honoraire

Madame Michèle Voisset

Professeur de droit à l'Université Paris V René Descartes

Conseillère juridique près le Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie

Administratrice d'Europartenaies

Madame Patricia Savin

Avocat - Secrétaire Général Adjoint de l'UJA

Monsieur Gilles Grapinet

Sous-directeur en charge de la coordination et de la stratégie - Direction Générale des Impôts

10 h 30 - Pause café

10 h 45 – 2^{ème} Table Ronde : **Le citoyen face à l'informatique policière et judiciaire**

Pour protéger nos concitoyens des actes criminels et pour assurer la protection des intérêts supérieurs de la nation, la police gère un certain nombre de fichiers informatisés : fichier des Empreintes Génétiques, Europol, Schengen, fichier de Renseignements Généraux, etc.

La loi "Informatique et Libertés" prévoit une procédure stricte pour la mise en place de tels fichiers.

Pourtant, depuis plusieurs années, des informations collectées dans le cadre des procès-verbaux de Police Judiciaire sur les plaignants, les victimes, les suspects sont versées dans un fichier national, le "Système de Traitement des Infractions Constatées" (**STIC**), dont les décrets nécessaires pour sa création n'ont jamais été publiés.

Pourquoi une telle situation ?

Quelles solutions ?

Interviendront sur ce thème :

Monsieur Jean-Marie Delarue

*Directeur des Libertés Publiques et des Affaires juridiques
Ministère de l'Intérieur*

Monsieur Serge Portelli

Doyen des Juges d'instruction de Créteil

Monsieur Roland Kessous

*Avocat Général à la Cour de Cassation
Président de la Commission "Police-Justice" de la Ligue des Droits de l'Homme*

Monsieur Francis Teitgen

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris

11 h 45 - **Conclusion des tables rondes :**

20 ans après, les pouvoirs de la CNIL sont-ils adaptés aux enjeux démocratiques ?

Monsieur Joël Boyer

Secrétaire Général de la CNIL, chargé des affaires juridiques

12 h 00 - **Clôture de la matinée :**

Madame Elisabeth Guigou

Garde des Sceaux - Ministre de la Justice

12 h 45 à 14 h – Pause déjeuner

Après-midi : La protection des données personnelles dans une économie globale

Dans l'économie globale, les entreprises cherchent à :

- améliorer l'efficacité de leurs investissements publicitaires en connaissant mieux leurs clients et prospects,
- accroître la sécurité de leurs transactions en évaluant mieux la solvabilité de leur clientèle,
- s'assurer de la fiabilité et de la compétence de leurs employés en cernant mieux leurs performances.

Prospects, clients, employés : tout ce que l'entreprise peut savoir pourrait bien être un avantage concurrentiel. Mais, à l'heure de l'Internet et des mega-bases de données, les enjeux commerciaux menacent-ils les valeurs sociales et démocratiques - libertés, non discrimination, vie privée, etc... ?

14 h 00 - Introduction: **Panorama des défis "Informatique et Libertés" dans le secteur privé**

Maître Etienne Drouard

Avocat

14 h 15 - 1^{er} thème : **La valeur des données personnelles**

- **Le contrôle des salariés dans l'entreprise**

Monsieur Serge Gauthronet

Sociologue, consultant en nouvelles technologies - Directeur du Cabinet ARETE et auteur de nombreux travaux d'études sur les technologies et la protection de la vie privée pour le Gouvernement et la Commission européenne.

- **Le marketing "one-to-one" : du profil à l'individu**

Monsieur Eric Delannoy

Président Directeur Général de BDDP@TBWA

- **La valeur du client pour l'entreprise**

Madame Elisabeth Kimmerlin

Directrice e.business Services IBM

15 h 00 - Pause

15 h 15 - 2^{ème} thème : **Commerce électronique et protection des données personnelles**

- **Internet : confiance ou méfiance ?**

Monsieur Emmanuel Guillaume

Conseiller d'Etat

Directeur Juridique et Fiscal de France Télécom

- **La déontologie des professionnels**

Monsieur Bernard Siouffi

Délégué Général de la Fédération des Entreprises de Vente à Distance (FEVAD)

- **La protection du consommateur face au développement des nouvelles technologies**

Madame Adeline Hazan

Députée du Parlement européen

16 h 00 - **Grand débat : Commerce électronique : quelle articulation entre l'autorégulation et la réglementation ?**

- **Introduction au débat**
Madame Cécile Alvergnat
Commissaire de la CNIL

Cet exposé sera suivi du débat auquel participeront :

Madame Cécile Alvergnat – Madame Adeline Hazan – Madame Elisabeth Kimmerlin - Monsieur Emmanuel Guillaume -Monsieur Eric Delannoy - Monsieur Bernard Siouffi – Monsieur Serge Gauthronet

17 h 00 – **Clôture des travaux de l'après-midi**

Monsieur Christian Paul

Député de la Nièvre - Chargé du rapport de préfiguration d'un organisme de co-régulation de l'Internet

INSCRIPTIONS



UNION DES JEUNES AVOCATS DE PARIS

Palais de Justice
4, Boulevard du Palais 75001 Paris
Téléphone : 01 43 25 58 11
Télécopie : 01 43 25 06 43
e-mail : local@uja.asso.fr
HP Communication - Tél. : 01 44 05 09 44



Agir pour l'Europe et avec les Européens

9, rue Lagrange 75005 Paris
Téléphone : 01 40 51 05 04
Télécopie : 01 40 51 08 87
e-mail : europartenaaires@info-europe.fr

« L'anonymat dans la société de l'information : Fichage et Démocratie » Colloque du Mercredi 26 avril 2000 - Grand Auditorium de la Maison du Barreau, 2/4 rue de Harlay - 75001 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription : 50 FF
Pré-stagiaire EFB : gratuit sur inscription préalable

NOM / PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____ TELECOPIE _____

E-MAIL _____

Merci de retourner le présent bulletin d'inscription à l'UJA accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'UJA

*« L'anonymat dans la société de l'information : Fichage et Démocratie » - Mercredi 26 avril 2000 au Grand Auditorium de la Maison du Barreau, 2/4 rue de Harlay 75001 Paris - **Inscriptions : UJA et Euroartenaaires***